cients, tous ceux qui n'ont jamais pu élever leur esprit au-dessus des misères de la vie quotidienne et qui se figurent rivés d'autant plus solidement à leur chaîne que leurs pères en ont senti le poids.

Bien qu'on puisse classer les jaunes, — instruments serviles aux mains des Compagnies — en trois catégories, il ne faut pas cependant en déduire qu'ils sont nombreux. D'ailleurs cette organisation qui ne compte pas cent cinquante membres pour tout l'arrondissement de Douai, serait mort-née si une coterie politique, violemment réactionnaire et cléricale ne lui fournissait pas les fonds nécessaires à l'entretien d'un organe appelé par ironie : « Le Travailleur Libre » et dans lequel M. Dombray-Schmitt fait annoncer des conférences qu'il ne fait jamais et pour cause. Ce journal que l'on distribue à profusion dans certaines communes de la région a pour mission de combattre les militants des organisations ouvrières et de dénaturer et de travestir les améliorations obtenues par l'action syndicale.

Le but poursuivi est facile à deviner : entraver l'organisation pacifique des travailleurs et retarder leur émancipation.

Que les républicains veillent aussi aux manœuvres des jaunes, embrigadés par toutes les réactions. Pour peu qu'ils examinent attentivement la situation, ils s'apercevront, ainsi que j'en ai déjà fait la preuve à l'honorable M. Pennequin, maire de Somain, que sous ce pseudo embrigadement corporatif se dissimule un véritable raccolage politique.

Si les républicains n'y prennent pas garde, ils verront se généraliser les faits de pression et d'intimidation qui se sont accumulés pour empêcher l'élection du républicain M. Brabant, maire de Fenain, des citoyens Masson et Jésupret père.

J'ai la preuve en poche avec les noms à l'appui que vingt-quatre réactionnaires militants subventionnent le groupement des jaunes. Les cotisations versées varient de 50 à 6 francs.

En critiquant l'organisation politique des jaunes nous avons voulu faire cesser l'équivoque et faire tomber les masques. Le syndicat politique : c'est le syndicat jaune dont la base est essentiellement et exclusivement réactionnaire ; c'est cette organisation hybride qui s'est interdite à elle-même la possibilité de discuter les questions corporatives, le jour où elle a fait appel à ses maîtres.

Aux républicains d'agir sans tarder et de s'organiser pour résister à l'assaut que s'apprêtent à livrer aux institutions démocratiques, toutes les forces réactionnaires coalisées. Quant au Syndicat des mineurs du Nord, il saura continuer sa propagande active et incessante auprès des travailleurs sans distinction d'opinions politiques, pour les mettre en garde contre les manœuvres des jaunes et de leurs protecteurs intéressés.

Vive l'Union Syndicale !
Vive l'Union des Travailleurs !

Charles GONIAUX.

Faits Divers
REGIONAUX

LES SCANDALES DE NEUVILLY

Les moutons noirs recommencent leurs exploits. Est-il nécessaire vraiment de rechercher la main qui les pousse ? Et le tribunal de Cambrai que l'Europe nous envie, demeure aussi inerte depuis qu'il s'agit de prendre fait et cause pour les ouvriers qu'il s'était montré suractif alors qu'il s'agissait de les traquer.

Nos lecteurs qui ont suivi pas à pas ce drame angoissant de Neuvilly, qui ont gravi avec les malheureux innocents emprisonnés de longs mois, toutes les stations de leur calvaire, n'ont pas oublié avec quelle insistance j'ai signalé au Parquet l'incendie qui éclatait chez Basquin dit « Forest », à la veille de la comparution de nos amis devant les Assises de Douai. J'affirmais et j'affirme encore, que si M. le procureur, en la circonstance, avait fait son devoir, il eût tenu dans sa main la clef de tout le mystère de l'incendie du château Banquart.

Il le pouvait. Rappelons-nous bien les circonstances étranges de ce singulier incendie.

Le feu se déclare dans le grenier de la maison du père de la célèbre « Cléonisse » ; il prend dans un tas de « courte-paille » que l'on ne s'attendait pas à trouver sous le toit ; des débris, des rebus, se trouvent là, comme par hasard, entassés. L'alarme est donnée, les pompiers arrivent, le sergent César Proy apparaît le premier sur la toiture ; il attaque vigoureusement avec ses hommes qui sont venus le rejoindre le commencement d'incendie. Basquin, dit le « Forest », se démène pendant ce temps comme un beau diable, il pousse des cris de fauve, des hurlements ; devant cent témoins il accuse nettement César Proy d'être l'incendiaire, le « metteu de feu » ; il profère contre lui des menaces de mort. César Proy porte plainte à la gendarmerie, il s'adresse au procureur, il remet un rapport au maire de la commune. Les gendarmes s'informent : le système d'accusation du « Forest » est parfaitement idiot ; Proy n'a pu pénétrer chez lui en plein jour et monter au grenier pour faire flamber la paille, sans être aperçu ; qu'à cela ne tienne ! Basquin l'accuse d'avoir lancé, par le toit, une bombe, une boîte à feu. Les gendarmes font des recherches : hélas ! on avait oublié en réglant la comédie de déposer une boîte à sardines à côté du tas embrasé. Pandore se retire, honteux de la bêtise de l' « ami » du maréchal des logis Pique. Mais, le procureur refuse de poursuivre.

C'était à la veille du dénouement de Douai ; les faux-témoins pouvaient être confondus ; toute la ténébreuse machination était découverte. L'incendie chez le « Forest » était le dernier acte ; il montrait aux jurés qu'ils avaient devant eux une bande d'incendiaires.

Déjà, au lendemain de l'incendie du château Banquart, alors que l'opinion était émue de la persistance avec laquelle ce patron annonçait l'incendie de sa demeure, tout en refusant, malgré les instances du maire de la faire garder par la gendarmerie ; alors que l'opinion était préoccupée du déménagement qui avait précédé l'incendie et des versions grotesques mises en avant pour accabler des innocents ; alors déjà, aussi opportunément, un incendie éclatait chez ce même Basquin le « Forest », pour démontrer la présence dans le village de criminels « metteux de feu ».

L'inertie de la justice devait porter ses fruits : les moutons noirs assurés de l'impunité devaient prendre leur revanche de Douai.

Je montrerai demain de quels excès ils sont capables ; la grande ombre sinistre du gendarme Pique semble planer encore au-dessus de Neuvilly. J'ai hâte de dire pourtant dès aujourd'hui, que malgré la mauvaise volonté évidente de messieurs les magistrats, l'Affaire de Neuvilly aura une suite, que dis-je ? plusieurs suites, devant les tribunaux.

Je répète encore ce que j'écrivais il y a un mois : il y a eu de faux-témoins, il y a eu des manœuvres de subornation ; des incidents d'audience vont permettre, un peu plus tôt, un peu plus tard, à la « justice immanente » d'attirer le châtiment sur la tête de tous les coupables. Le drame aura son épilogue : les victimes ont quitté les prisons, il y a place pour les autres.

G. DESMONS.

Une voiture tamponnée par un train
A LENS

Un accident qui aurait pu avoir les plus graves conséquences, s'est produit vendredi vers 3 heures de l'après-midi, au passage à niveau du chemin de fer du Nord, rue Edouard Bollaert.

Une voiture attelée de deux chevaux, appartenant à Mme Deplanque, rentière, boulevard des Ecoles et dans laquelle avaient pris place cette dame et sa bonne, venait de s'engager sur la voie, ayant trouvé ouvertes les barrières du passage à niveau. A ce moment, une machine de manœuvre, conduite par le mécanicien Duvent, arrivait à petite vitesse sur la voie dite de ceinture. Le garde-barrière Piquet, qui n'avait pas entendu l'arrivée de cette machine dont le mécanicien n'avait pas, paraît-il, sifflé, vit le danger et se précipita au devant de la locomotive. Mais il était trop tard et un choc assez violent se produisit ; la voiture fut renversée.

Par un hasard providentiel, les deux personnes qui s'y trouvaient en ont été quittes pour la peur et tout se borne à des dégâts matériels, assez importants, car la voiture est fort endommagée.

M. Audiffien, commissaire de police a immédiatement ouvert une enquête.

Accident mortel en gare de Douai

Hier vers onze heures du matin, un aide forgeron M. Moulinier Henri, qui accompagnait M. Auguste Lefebvre, contrôleur, était occupé à la vérification des aiguilles en gare de Douai. Moulinier était tellement absorbé par sa besogne qu'il n'entendit pas venir vers lui deux wagons qu'une machine de manœuvre refoulait sur la voie où il était occupé. Ce bruit d'ailleurs était couvert par les coups de sifflets de la locomotive d'un train de marchandises en partance, garé sur la deuxième voie du quai.

Le malheureux a été tamponné par les wagons, renversé sur les rails et atrocement mutilé. Quand ses camarades, attirés par ses cris, vinrent pour le relever, il avait les deux jambes coupées, la tête meurtrie et l'avant-bras droit écrasé. Son cadavre a été transporté dans une des salles de la gare où M. le docteur Seckel vint constater le décès.

Le corps a été reconduit hier après-midi à Waziers, où habitait Moulinier. Le malheureux était âgé de trente-huit ans.

Une enquête a été immédiatement ouverte par le commissaire de surveillance administrative.

La Commission Textile d'Armentières

L'expulsion du citoyen Henri Ghesquière

Nous avons sollicité du citoyen Henri Ghesquière, quelques explications au sujet de sa brutale expulsion de la Maison du Peuple d'Armentières. Voici ce qu'en quelques mois le délégué ouvrier à la Commission mixte nous a raconté :

« Je m'étais rendu, jeudi, il y a huit jours, à la Maison du Peuple d'Armentières sur la convocation des Commissions syndicales, à l'effet de donner aux ouvriers adhérents du Syndicat fraternel, quelques éclaircissements au sujet du nouveau tarif des tissages. Evidemment la séance n'était pas encore ouverte quand j'arrivai et je restai dans l'estaminet en attendant de monter dans la grande salle. Le citoyen Tankeré, mon collègue de la Commission mixte, n'était pas venu me rejoindre et je fis remarquer au citoyen Charles Lefebvre, secrétaire du Syndicat Fraternel que j'allais sans doute me trouver seul avec Montagne pour donner des explications. Lefebvre se garda bien de me prévenir en réponse à mon observation du guet-apens qui m'était réservé. Il me laissa au contraire monter dans la salle des délibérations.

» Je pris siège au bord de l'estrade et j'engageai conversation avec des syndiqués.

» Tout à coup, Lefebvre déclara ouverte la séance et invita par décision du bureau les personnes étrangères au syndicat à quitter la salle.

» Je ne bougeai évidemment pas, ne pouvant supposer que cette mesure me concernait.

» Comme personne ne sortait de la salle, le citoyen Lefebvre réitéra son ordre et joignant le geste à la parole, il me dit : « C'est pour vous, citoyen Ghesquière, que cette décision est prise ».

» Je fus sur le moment tout interloqué. Mais remis presque aussitôt, je me tournai vers l'assemblée et dit : « Citoyens, permettez-moi de vous dire que je ne m'attendais pas à un pareil outrage. Je ne suis pas venu ici en adversaire mais en travailleur mandaté et délégué par vous. Ma mission terminée je me retire et c'est tout.

» L'attitude du bureau à mon égard est digne d'un Conseil de guerre ». Et je quittai la salle. »

Nous n'insistons pas sur les déclarations faites par le jeune délégué à la Commission mixte. Elles se suffisent amplement. La classe ouvrière a déjà jugé comme elle a jugé le manifeste exactement critiqué d'autre part par notre collaborateur Moïse Rivola.

Le suicide d'Armentières

M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de M. Porquet, secrétaire, et de M. Duthilleul, médecin-légiste, s'est rendu hier, à 2 heures de l'après-midi, afin de procéder à l'enquête et à l'autopsie de la dame Céline Vromen, asphyxiée par le gaz d'éclairage.

Est-ce corrélation avec l'affaire Syveton ? Le médecin-légiste a prélevé une certaine quantité de sang qui doit servir dans des expériences comparatives d'intoxication par le gaz, oxyde de carbone.

Cour d'assises du Nord

Voici la liste des jurés qui sont appelés à siéger pendant la session des assises qui s'ouvrira le 6 février à Douai, sous la présidence de M. Joppé, conseiller à la Cour.

JURES TITULAIRES

MM. Riquet Séraphin, cultivateur, à Capinghem. — Lefebvre Jules, cultivateur, à Perdinghem. — Mourcou Maurice, propriétaire, à Lille, 32, rue de Thionville. — Gandoux Alexandre, propriétaire à Ferrière-la-Grande. — Destombes Paul, architecte, à Roubaix. — Jonville Léon, négociant à Roubaix. — Grimonpont Jules, propriétaire à Lille, 15, rue du Chevalier-Français. — Ackin Gaston, fabricant de chicorée, à Hallulin. — Choquet Louis, propriétaire à Lille, 116, rue Solférino. — Herbaux Emile, rentier, à Marcq-en-Barœul. — Benard Joseph, propriétaire à St-Pol-sur-Mer. — Delille Abel, propriétaire à Fâchain. — Monchon Théodore, cultivateur à Gamech. — Gaillard Ernest, entrepreneur à Cambrai. — Lelong Hubert, brasseur, à Beauvois. — Robbe Paul, filateur, à Tourcoing. — Delesalle Louis, industriel à Lille. — Desquiens Augustin, rentier à Sainghin-et-Mélantois. — De Saint-Léger François, propriétaire à Dunkerque. — Isbled Grégoire, propriétaire à Haubourdin. — Plancq Alexandre, cultivateur à Annœullin. — Desmons Louis, assurances à Fourmies. — Hennegrave Fortuné, notaire honoraire à Bergues. — Collet Léon, brasseur à Hautmont. — Delaporte Léon, [illegible] — Lesage [illegible], brasseur à Pitgam. — Gouillard Paul, marchand à Marcq-en-Barœul. — Debuquoy Edmond, rentier à Bondues. — Verdewair Alphonse, rentier à Flines. — Vigneron Jean-Baptiste, propriétaire, à Templemars. — Decmlecqin Auguste, bijoutier, à Roubaix. — Devoos Lucien, cultivateur à Leon-Plage. — Boguenheim Louis, négociant en laines à Tourcoing. — Lemaire Eldé, marchand de liquides, à Haussy. — Béhague Fulbert, agriculteur, à Waziers.

JURES SUPPLEMENTAIRES

MM. Bommart Arthur, propriétaire à Douai. — Boutique Augustin, propriétaire à Douai. — Turcq Henri, négociant à Douai. — Aligard Edouard, banquier à Douai.

L'ACTUALITÉ

AU JAPON

Hier matin, me trouvant chez le comte Okuma, j'ai vraiment eu l'impression saisissante que le jour où le vieux Japon disparaîtra, cela sera une catastrophe pour le pays. Il y avait là plusieurs personnages d'importance, un ancien ministre et M. Osada qui accompagna en Europe le marquis Ito.

Tous étaient vêtus à la japonaise et avaient grande allure : mon malheureux interprète, qui pourtant porte un nom noble (il s'appelle Takéhiko Fujishima, c'est-à-dire le brave militaire de l'île des Glycines) était dans ses petits souliers (ce n'est pas très juste comme métaphore, étant donnés les cordonniers de Tokio). Le comte ayant jeté un coup d'œil dédaigneux sur la redingote de cet infortuné, il acheva de perdre contenance et se mit à me traduire les paroles du comte d'une manière craiment inintelligible. Il devait probablement penser à autre chose et regretter de ne pas être en Japonais.

Heureusement, M. Osada intervint et eut l'amabilité de me servir d'interprète. M. Osada est un artiste et un homme de lettres qui parle admirablement le français. C'est lui qui a traduit en japonais nos meilleurs ouvrages. Grâce à son aide, je ne perdis rien des pensées du comte Okuma.

* * *

Le comte parlait avec chaleur et animation ; peu à peu, à l'idée de sa patrie, ses traits s'animaient, ses yeux étincelaient, sa voix avait des accents rauques de commandement. Au premier abord, il présentait l'aspect d'un Asiatique quelconque. Maintenant il était transfiguré ; une telle passion convulsait sa bouche, une telle énergie luisait dans son regard, une telle foi dans les destinées du grand Japon illuminait tout son visage qu'il devenait sublime et formidable. Et je compris enfin pourquoi le Japon arrivait à battre la Russie, pourquoi des paysans, après avoir reçu le feu sacré d'anciens nobles comme le comte Okuma, devenaient des guerriers invincibles.

Le comte parla longtemps et fut extraordinaire. Pour me convaincre de l'avenir de son pays, il employa tous les arguments possibles. Dans son ardeur, il se trompa ; il me cita des chiffres que je sais faux, des statistiques erronées, des documents sans valeur ; et pourtant il me convainquit comme il a convaincu le peuple japonais. Croire en sa force, c'est être fort. « Fortuna audaces juvat ! »

Je réfléchissais à tout cela, et je me demandais si les hommes qui passent pourtant pour être sensés et qui croient que l'argent fait tout, même au point de vue de la guerre, ne se trompent pas dans certains cas.

La situation du Japon est celle-ci, très brièvement résumée : Sa fortune totale, mobilière et immobilière, est tout au plus de 10 milliards de yen (2 fr. 55).

Pour bien montrer ce que j'entends par là, je dirai que, d'après les mêmes calculs, en divisant par le chiffre de la population, la France aurait environ 6,000 francs par tête d'habitant, tandis que le Japon n'en a qu'un peu plus de 500.

Or le Japon pour cette première année de guerre a prévu des dépenses supplémentaires de 576 millions de yen. Pour l'année prochaine, 800 millions de yen en plus sont nécessaires.

Le gouvernement, dès la rentrée des Chambres, en fin de novembre, leur demandera de voter ces crédits extraordinaires, ou plutôt leur en donnera l'ordre.

Tous ces chiffres que je cite m'ont été donnés par le comte Okuma lui-même, qui est d'ailleurs un ancien ministre des finances.

Donc, les Japonais avouent eux-mêmes que la guerre, deux ans après l'ouverture des hostilités, aura entraîné une dépense totale de 1,376 millions de yen, supplémentaire au budget ordinaire du pays.

Il est évident qu'un supplément qui représente le septième de la fortune totale du pays est difficile à obtenir, et, en tout cas, ne peut guère être augmenté. C'est à peu près comme si en France, toutes proportions gardées, l'on faisait des dépenses supplémentaires de 35 milliards de francs en deux ans.

Je croyais donc que si le Japon pouvait faire durer la guerre deux ans, c'était le maximum.

Comme j'exprimais cet avis au comte Okuma, il se dressa de son fauteuil dans un mouvement superbe, et, emporté par son éloquence, hachant son discours de gestes de sabreur, il s'écria : « L'on peut envisager les événements d'une manière toute différente. L'argent peut ne rien signifier. Le Japon peut combattre une éternité, et voici pourquoi : pour vivre, le Japonais n'a besoin que d'un peu de riz et d'un peu de poisson ; ces aliments lui seront toujours fournis par le pays même.

» En dehors de la nourriture, rien n'est indispensable pour continuer à vivre, quand bien même l'univers entier décréterait que nous devons mourir.

» Vous savez déjà comment le Japonais vit dès maintenant : il n'a ni meubles, ni linge, ni ustensiles. Une ruine complète ne changerait guère son sort. Quant à l'armée, on peut lui appliquer un raisonnement analogue. Du moment qu'elle possède déjà ses canons et ses fusils, elle peut subsister aussi longtemps que le pays lui-même qu'elle occupe. Et, en outre, il n'y a pas un Japonais qui ne soit prêt à diminuer sa nourriture ordinaire pour l'envoyer aux soldats. Il en est ainsi pour tout. Déjà cette année, les Japonais envoient leurs propres couvertures aux soldats pour l'hiver. J'en ai la certitude, ce n'est pas une armée que la Russie doit écraser pour triompher, c'est le Japon tout entier, car tout entier il est prêt à subir le même sort, à partager les mêmes souffrances que l'armée ! »

Et, après une légère pause, le comte Okuma me demanda en souriant : « Croyez-vous vous qui êtes Français, que, sous votre première République, vous vous arrêtiez de vous battre pour si peu ? » Et il ajouta encore : « L'on ne peut comparer le Japon avec un Etat européen ; le premier peut se maintenir avec presque rien, le second a tant de besoins qu'il est évidemment beaucoup plus obligé que le Japon de considérer l'argent comme un facteur de premier ordre ».

Je ne sais si le comte Okuma raisonne juste ; mais je suis certain d'une chose, c'est que le Japon continuera à se battre jusqu'à la dernière extrémité. D'autre part, raisonner à son sujet comme on le ferait pour un pays de race blanche peut conduire à de graves et dangereuses erreurs.

La guerre actuelle peut se prolonger indéfiniment, à moins que la Russie n'arrive à un triomphe absolu, ce qui est douteux.

Enfin, il faut se convaincre que le Japon est dirigé par quelques hommes seulement, comme le comte Okuma, et que les Chambres ne font, jusqu'à maintenant, absolument rien d'autre que de leur obéir. C'est pourquoi l'opinion du comte Okuma est très importante ; c'est exactement comme si la moitié des députés, c'est-à-dire les Chimpoto (parti progressiste), qui subissent aveuglément sa forte influence, m'avaient fait connaître leur avis.

La guerre sera poussée jusqu'au bout ; c'est une lutte à mort. Voilà ce que pense cette moitié de la Chambre. Je dirai ce que pense l'autre moitié quand j'aurai vu le marquis Ito qui, par l'entremise du marquis Saionji domine les Seiyutkai (parti constitutionnel). Mais je suis convaincu que c'est identique, car le comte Okuma m'a déclaré qu'il était parfaitement d'accord avec le marquis Ito, au moins pendant la durée de la guerre.

Charles PETTIT.

Dernière Heure
LA GUERRE
Russo-Japonaise

Les DERNIERS JOURS de PORT-ARTHUR

Londres, 7 janvier. — On télégraphie de Chéfou :

— Nous attendons impatiemment l'arrivée des non-combattants de Port-Arthur.

Ils se sont embarqués à Dalny.

L'entrée de la rade de Port-Arthur est, en effet, obstruée par les derniers vaisseaux russes coulés avec intention.

En outre, de nombreuses mines rendent le passage des navires impossible.

La voie ferrée entre Dalny et Port-Arthur est détruite.

Il en résulte une lenteur inévitable dans le trajet.

Les détails que l'on reçoit sur les derniers jours vécus par Port-Arthur, sont émouvants.

La misère, la famine, les maladies s'abattaient sur les défenseurs.

Autour d'eux la mort régnait.

En raison du manque de moyens de défense, la ville s'offrait découverte, aux obus ennemis après la prise de la colline de 203 mètres.

Quand les derniers vaisseaux furent détruits et coulés, tout le monde persistait néanmoins à défendre la ville.

On se refusait à capituler.

C'est le général Stœssel qui a pris sur lui de mettre fin à des sacrifices désormais inutiles ».

LE BLOCUS

Tokio, 7 janvier. — L'amiral Togo a aboli le blocus de Liao-Toung, à partir d'aujourd'hui.

Les Japonais espèrent pouvoir renflouer deux des cuirassés russes, trois croiseurs et sept torpilleurs, à Port-Arthur.

L'empereur du Japon a fait publier aujourd'hui un manifeste remerciant le général [illegible] et la troisième armée, l'amiral Togo et la flotte, pour les services rendus dans la prise de Port-Arthur.

La délégation du Japon à Paris communique la dépêche suivante de Tokio, 7 janvier :

En raison de notre occupation entière de la péninsule Liao-Yang, l'amiral Togo a déclaré, le premier janvier, que le blocus serait levé à partir du 7 janvier ; mais pour le présent aucun navire, sauf ceux qui sont au service du gouvernement japonais, ne pourra entrer à Port-Arthur.

REMERCIEMENTS DE STOESSEL AU GENERAL NOGI

Le général Stœssel a écrit au général Nogi pour le remercier de la façon chevaleresque avec laquelle il a préparé l'évacuation de Port-Arthur par les Russes et l'entrée des Japonais dans la ville conquise. Il le remercie également pour les bons traitements que les Russes ont reçus de la part des vainqueurs ; il lui exprime le plaisir qu'il a ressenti à constater les manières courtoises et le calme dont ont fait preuve les troupes japonaises.

LE JAPON ET LA GUERRE

Washington, 7janvier. — Le ministre du Japon dément que le gouvernement de Tokio ait demandé directement ou indirectement la médiation des Etats-Unis o ude toute autre puissance.

Le Japon a l'intention, dit-il, de continuer la guerre dans le nord en renforçant les armées de Liao-Yang avec les troupes qui ont assiégées Port-Arthur.

ACHAT DE CHARBON BELGE

Mons, 7 janvier. — Le gouvernement russe a acheté une forte quantité de charbon, dans les mines de Mons, pour la flotte de la Baltique.

LA FLOTTE DE VLADIVOSTOK

Pétersbourg, 7 janvier. — L'amiral Jessen est nommé commandant de la division des croiseurs de Vladivostok, en remplacement de l'amiral Skrydloff, en disgrâce.

EN MANDCHOURIE

Le réveillon russe

Tokio, 7janvier. — On télégraphie de l'armée du général Oku :

— Les Russes ont célébré la veillée de Noël de leur pays par une vive fusillade qui accommença hier soir, à dix heures, en face de Lin-Chin-Pou. L'artillerie s'est mise de la partie à onze heures et, pendant deux heures, a servi aux Japonais, tout le long de la ligne de bataille de l'armée du général Oku, la plus violente canonnade qu'on ait entendue depuis la bataille du Cha-Ho.

Les Japonais n'ont pas souffert. Ils se sont tenus cois et se sont contentés de prendre dans leurs tranchées leurs dispositions pour repousser une attaque possible, mais qui n'a pas eu lieu ».

L'Affaire Syveton

L'ENQUETE EN BELGIQUE

Anvers, 7 janvier. — Le parquet d'Anvers a reçu aujourd'hui plusieurs commissions rogatoires ordonnant de faire une enquête sur la conduite de Mme Syveton, pendant la maladie de son premier mari, ainsi que sur sa conduite privée.

Plusieurs personnes de la famille de Bruyn seront entendues.

Lundi aura lieu à 2 heures et demie, en présence des représentants de la « Patrie française », l'ouverture du coffre-fort loué à la Banque d'Anvers pour le compte de Mme Syveton.

L'INSTRUCTION JUDICIAIRE

Paris, 7 janvier. — Comme nous le disons plus haut, M. Boucard, juge d'instruction, a entendu cet après-midi la déposition du député nationaliste Ferrette, arrivé des premiers chez Syveton, après sa mort.

Le juge instructeur a entendu ensuite le docteur Cachet, député nationaliste de l'Orne ; puis Mme Syveton et sa servante, Louise Spilmacker.

L'audition a roulé our des points de détails sans importance.

M. Boucard entendra lundi M. Flandin et un autre témoin.

Mardi aura lieu l'ouverture du coffre-fort.

M. Boucard espère pouvoir communiquer mercredi son dossier au parquet.

Ce magistrat, qui depuis le commencement de l'instruction s'était toujours refusé à communiquer le dossier de l'affaire à la partie civile, disant qu'il ne pouvait le faire qu'à la fin de son instruction, a donné satisfaction aujourd'hui aux réclamations des représentants de M. Syveton père et du docteur Barnay.

Bien que l'instruction ne fût pas encore close, M. Joseph Ménard, avocat, et Bieulé, avoué de la partie civile, compulsèrent la volumineuse procédure de 3 à 6 heures.

LE SIEGE DE SYVETON

Paris, 7 janvier. — C'est demain qu'a lieu, dans le deuxième arrondissement, l'élection législative pour le siège devenu vacant par la mort du nationaliste Syveton. Les candidats sont nombreux, mais l'intérêt du scrutin se porte sur les candidatures de M. Bellan, syndic du Conseil municipal, radical-socialiste et de l'amiral Bienaimé, soutenu par tous les partis de réaction.

L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA

Paris, 7 janvier. — M. Berteaux, ministre de la guerre, présidera demain la cérémonie annuelle de la commémoration de la mort de Gambetta, aux Jardies, à Ville-d'Avray. Il sera assisté des membres du comité de l'Association gambettiste, dont le président est M. Deluns-Mintaud, ancien ministre.

M. Trouillot, ministre du commerce, assistera à la cérémonie.

ATTENTAT EN RUSSIE

Pétersbourg, 7 janvier. — D'après le « Novoïé Vrémia », un attentat a été commis hier sur le directeur de la police d'Ekraterinoslaw, M. Tager.

Le gentilhomme Ivanitrky, qui se présentait en solliciteur, a tiré un coup de revolver qui manqua son but. Il a été arrêté, mais a refusé toute explication sur le mobile de son acte.

LES REFORMES EN RUSSIE

Pétersbourg, 7 janvier. — Le journal « Rouss » publie une interview du prince Khilkoff, ministre des voies et communications, dans laquelle ce ministre se prononce pour la nécessité immédiate de réformes larges et libérales pour la Russie.

Il insiste également sur l'égalité de tous les sujets russes, sans distinction de race et de religion.

Le prince Khilkoff trouve néanmoins dangereuse l'introduction immédiate d'une Constitution et surtout l'application à la Russie d'une Constitution étrangère.

POSTES ET TELEGRAPHES

Paris, 7 janvier. — Mlle Detriac, employée à Armentières, est nommée à Arcachon ; Froideval, employée à Béthune, est nommée à Tourcoing (téléphones) ; Lebas, employée à Tourcoing, est nommée à Béthune ; Poirier, employée à Méru, est nommée à Lille (téléphones) ; Houssin, employée à Chantilly, est nommée à Ayesnes ; Cerny, est nommée postulante à Tourcoing ; Damel, employée à St-Geniey, est nommée à Roubaix ; Drut, est nommée postulante à Dunkerque (bureau principal) ; Lahille, est nommée postulante à Armentières.

M. Prudhomme, commis à Lille, est nommé à Sedan ; Dhainaut, commis à Lille (gare), est nommé à Lille-Central ; Decomble, est nommé à Arras ; Nolrun, est nommé à Lille (gare) ; Dominique est nommé commis à Tourcoing ; Proth, commis à Tourcoing, est nommé à Paris.

Mme Hazard, receveuse à Cartignies, est nommée receveuse à Mennevred.

FEUILLETON DU 8 JANVIER. — N° 27

LA DAME DE MONSOREAU

par Alexandre DUMAS

XI

Quel homme c'était que M. le grand veneur Bryan de Monsoreau

Quant à Monsoreau, il avait, à la plaisanterie de Bussy, encore une fois pâli de cette pâleur hideuse qui lui donnait un si sinistre aspect.

XII

Comment Bussy retrouva à la fois le portrait et l'original

La chasse fut terminée vers les quatre heures du soir ; et à cinq heures, comme si le roi avait prévu les désirs du duc d'Anjou, toute la cour rentrait à Paris par le faubourg Saint-Antoine.

M. de Monsoreau, sous le prétexte de partir à l'instant même, avait pris congé des princes, et se dirigeait avec ses équipages vers Fromenteau.

En passant devant la Bastille, le roi fit remarquer à ses amis la fière et sombre apparence de la forteresse : c'était un moyen de leur rappeler ce qui les attendait, si par hasard, après avoir été ses amis, ils devenaient ses ennemis.

Beaucoup comprirent et redoublèrent de déférence envers Sa Majesté.

Pendant ce temps, le duc d'Anjou disait tout bas à Bussy, qui marchait à ses côtés :

— Regarde bien, Bussy, regarde bien à droite, cette maison de bois qui abrite sous son pignon une petite statue de la Vierge ; suis de l'œil la même ligne et compte, la maison à la Vierge comprise, quatre autres maisons.

— Bien, dit Bussy.

— C'est la cinquième, dit le duc, celle qui est juste en face de la rue Sainte-Catherine.

— Je la vois, Monseigneur ; tenez, voici, au bruit de nos trompettes qui annoncent le roi, toutes les maisons qui se garnissent de curieux.

— Excepté celle que je t'indique, cependant, dit le duc dont les fenêtres demeurent fermées.

— Mais dont un coin du rideau s'entr'ouvre, dit Bussy, avec un effroyable battement de cœur.

— Sans que toutefois on puisse rien apercevoir. Oh ! la dame est bien gardée, ou se garde bien. En tout cas, voici la maison ; à l'hôtel, je t'en donnerai la clef.

Bussy darda son regard par cette étroite ouverture ; mais quoique ses yeux restassent constamment fixés sur elle, il ne vit rien.

En revenant à l'hôtel d'Anjou, le duc donna effectivement à Bussy la clef de la maison désignée, en lui recommandant de nouveau de faire bonne garde ; Bussy promit tout ce que voulut le duc et repassa par l'hôtel.

— Eh bien ? dit-il à Remy.

— Je vous ferai la même question, Monseigneur ?

— Tu n'as rien trouvé ?

— La maison est aussi inabordable le jour que la nuit. Je flotte entre cinq ou six maisons qui se touchent.

— Alors, dit Bussy, je crois que j'ai été plus heureux que toi, mon cher le Haudouin.

— Comment cela, Monseigneur, vous avez donc cherché de votre côté ?

— Non. Je suis passé dans la rue seulement.

— Et vous avez reconnu la porte ?

— La Providence, mon cher ami, a des voies détournées et des combinaisons mystérieuses.

— Alors vous êtes sûr ?

— Je ne dis pas que je suis sûr ; mais j'espère.

— Et quand saurai-je si vous avez eu le bonheur de trouver ce que vous cherchiez.

— Demain matin.

— En attendant, avez-vous besoin de moi ?

— Aucunement, mon cher Remy.

— Vous ne voulez pas que je vous suive ?

— Impossible.

— Soyez prudent, au moins, Monseigneur.

— Ah ! dit Bussy, la recommandation est inutile ; je suis connu pour cela.

Bussy dîna en homme qui ne sait pas où ni de quelle façon il soupera ; puis, à huit heures sonnant, il choisit la meilleure de ses épées, attacha, malgré l'ordonnance que le roi venait de promulguer, une paire de pistolets à sa ceinture, et se fit porter dans sa litière, à l'extrémité de la rue Saint-Paul. Arrivé là, il reconnut la maison à la statue de la Vierge, compta les quatre maisons suivantes, s'assura bien que la cinquième était la maison désignée, et alla, enveloppé dans un grand manteau de couleur sombre, se blottir à l'angle de la rue Sainte-Catherine, bien décidé à attendre deux heures, et au bout de deux heures, si personne ne venait, à agir pour son propre compte.

Neuf heures sonnaient à Saint-Paul comme Bussy s'embusquait. Il était là depuis dix minutes à peine, quand, à travers l'obscurité, il vit arriver, par la porte de la Bastille, deux cavaliers. A la hauteur de l'hôtel des Tournelles, ils s'arrêtèrent. L'un d'eux mit pied à terre, jeta la bride aux mains du second, qui, selon toute probabilité, était un laquais, et après lui avoir vu reprendre le chemin par lequel ils étaient venus, après l'avoir vu se perdre, lui et ses deux chevaux, dans l'obscurité, il s'avança vers la maison confiée à la surveillance de Bussy.

Arrivé à quelques pas de la maison, l'inconnu décrivit un grand cercle, comme pour explorer les environs du regard ; puis, croyant être sûr qu'il n'était point observé, il s'approcha de la porte et disparut.

Bussy entendit le bruit de cette porte qui se refermait derrière lui.

Il attendit un instant, de peur que le personnage mystérieux ne fût resté en observation derrière le guichet ; puis, quelques minutes s'étant écoulées, il s'avança à son tour, traversa la chaussée, ouvrit la porte, et instruit par l'expérience, il la referma sans bruit.

Alors, il se retourna : le guichet était bien à la hauteur de son œil et c'était bien, selon toute probabilité, par ce guichet qu'il avait regardé Quélus.

Ce n'était pas tout, et Bussy n'était pas venu pour rester là. Il s'avança lentement, tâtonnant aux deux côtés de l'allée, au bout de laquelle, à gauche, il trouva la première marche d'un escalier.

Là, il s'arrêta pour deux raisons ; d'abord il sentait ses jambes faiblir sous le poids de l'émotion, ensuite il entendait une voix qui disait :

— Gertrude, prévenez votre maîtresse que c'est moi, et que je veux entrer.

La demande était faite d'un ton trop impératif pour souffrir un refus ; au bout d'un instant, Bussy entendit la voix d'une femme de chambre qui répondait :

— Passez au salon, Monsieur ; Madame va venir vous y rejoindre.

Puis il entendit encore le bruit d'une porte qui se refermait.

Bussy alors pensa aux douze marches qu'avait comptées Remy ; il compta douze marches à son tour et se trouva sur le palier.

Il se rappela le corridor et les trois portes, fit quelques pas en retenant sa respiration et en étendant la main devant lui. Une première porte se trouva sous sa main, c'était celle par laquelle l'inconnu était entré ; il poursuivit son chemin, en trouva une seconde, chercha, sentit une seconde clef, et, tout frisonnant des pieds à la tête, il fit tourner cette clef dans la serrure et poussa la porte.

La chambre dans laquelle se trouva Bussy était complètement obscure, moins la portion de cette chambre qui recevait par une porte latérale, un reflet de lumière du salon.

Ce reflet portait sur une fenêtre, tendue de deux rideaux de tapisserie, qui firent passer un nouveau frisson de joie dans le cœur du jeune homme.

Ses yeux se portèrent sur la partie du plafond éclairée par cette même lumière, et il reconnut le plafond mythologique qu'il avait déjà remarqué ; il étendit la main et sentit le lit sculpté.

Il n'y avait plus de doute pour lui ; il se retrouvait dans cette chambre où il s'était réveillé, pendant cette nuit où il avait reçu la blessure qui lui avait valu l'hospitalité.

Ce fut un bien autre frisson encore qui passa par les veines de Bussy, lorsqu'il toucha ce lit et qu'il se sentit tout enveloppé de ce délicieux parfum qui s'échappe de la couche d'une femme jeune et belle.

Bussy s'enveloppa dans les rideaux du lit et écouta.

On entendait dans la chambre à côté le pas impatient de l'inconnu ; de temps en temps il s'arrêtait, murmurant entre ses dents :

— Eh bien ! viendra-t-elle ?

A la suite de l'une de ces interpellations, une porte s'ouvrit dans le salon ; la porte semblait parallèle à celle qui était déjà entr'ouverte. Le tapis frémit sous la pression d'un petit pied ; le frôlement d'une robe de soie arriva jusqu'à l'oreille de Bussy, et le jeune homme entendit une voix de femme empreinte à la fois de crainte et de déd